

Bo-Agri / revue de presse / JORF

ADMINISTRATIF

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION



LA VIE DANS LES LYCEES AGRICOLE ET MARITIME - Priorités d'action pour l'enseignement agricole technique sur l'année scolaire 2022/2023 - Déploiement de l'application OGAPI (V1) de gestion des avis de pensions - système d'information de l'enseignement agricole - Attaché et IAE Propositions d'avancement Hors classe et échelon spécial.

• FOCUS ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Modalités de mise à jour des informations relatives aux établissements dans le référentiel de l'enseignement agricole (RefEA)

[DGER/DAT/2022-464 du 21-06-2022](#)

Contexte et objectif :

Le système d'information de l'enseignement agricole (SIEA) est construit autour d'un référentiel commun qui alimente toutes ses applications: le référentiel RefEA. Ce référentiel contient les informations partagées par plusieurs applications du SIEA. Il a été conçu pour éviter la saisie multiple d'une même information, permettre aux applications d'échanger entre elles et regrouper plus facilement les informations provenant d'applications différentes. Le référentiel RefEA contient aussi des informations communes avec le système d'information du MENJ, notamment les données concernant les Unités Administratives Immatriculées (UAI), les formations et les

nomenclatures du système «Scolarité»¹. Une partie des données gérées dans RefEA est modifiable directement par les établissements afin de réduire au maximum les délais entre un changement et sa prise en compte dans les outils et procédures. Chaque responsable d'établissement (EPLEFPA, AOR, Association, AFG, OG, ...) doit veiller à ce que RefEA soit à jour dès qu'une modification est connue afin que les données publiées et répercutées dans les applications du SIEA, le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), et sur les sites Internet «Aventure du vivant» et «Educagri» soient les plus exactes (voir partie 5). Ces modifications concernent tous les types d'établissement et de centre de formation publics ou privés. Ces mises à jour, qui relèvent de la responsabilité entière et directe des établissements, sont fondamentales pour répondre aux objectifs de pilotage et de communication sur la politique éducative portée par l'enseignement agricole

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-464>

Déploiement de l'application OGAPI (V1) de gestion des avis de pensions dans les établissements publics d'enseignement agricole.

RESUME : La présente note de service définit les modalités de déploiement de la première version de la nouvelle application (OGAPI) de gestion des avis aux familles (pensions et bourses) des établissements publics d'enseignement agricole. OGAPI remplacera le module facturation de l'application LIBELLULE pour la rentrée scolaire 2022-2023.

Contexte et objectifs :

Le programme SIRENA lancé par la DGER en 2015 a pour objectif la rénovation des applications en charge de la gestion des apprenants et de la gestion des référentiels du Système d'Information de l'Enseignement Agricole (SIEA). Dans ce cadre, l'implémentation progressive des nouvelles applications a nécessité une période de cohabitation applicative, notamment pour LIBELLULE et FREGATA. L'arrêt programmé de LIBELLULE pour la rentrée scolaire 2022-2023 coïncide avec le lancement de la nouvelle application OGAPI de gestion des avis de pensions (1). Ainsi, à la rentrée scolaire 2022-2023 le SIEA mettra à disposition des établissements publics de l'enseignement agricole une unique application de gestion des avis de pensions: OGAPI. L'application OGAPI permet aux établissements de :

Récupérer depuis FREGATA les informations relatives aux apprenants et responsables;

Récupérer depuis LUCIOLE les informations relatives aux bourses;

Gérer l'ensemble des éléments utiles à la facturation (articles, pré-factures,...)

Editer les factures;

Gérer les autorisations de prélèvements;

Transmettre les informations nécessaires à l'outil comptable COCWINELLE

.Cette note de service dédiée au déploiement de OGAPI décrit :

les populations concernées

les modalités d'organisation des formations à la nouvelle application;

les modalités d'accès et d'utilisation à cette nouvelle application.

Se reporter également à la Note de Service DGER/DAT/2022-391 publiée le 19/05/2022 décrivant les modalités d'arrêt de LIBELLULE et précisant également les modalités de remplacement temporaire du module de gestion du CCF dans l'attente du déploiement du nouveau module de gestion du CCF (PLAN'EVAL) prévu pour la rentrée 2023

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-465>

priorités d'action pour l'enseignement agricole technique sur l'année scolaire 2022/2023.

RESUME : La présente note a pour objectif de définir quelques priorités communes autour desquelles la mobilisation des communautés des personnels des établissements de l'enseignement technique agricole est particulièrement attendue tout au long de l'année scolaire 2022/2023.

La présente note a pour objectif de définir quelques priorités communes autour desquelles la mobilisation des communautés des personnels des établissements de l'enseignement technique agricole est particulièrement attendue tout au long de l'année scolaire 2022/2023.

Elle s'inscrit dans le cadre général, législatif, réglementaire et intra-réglementaire, qui définit les missions et les orientations attendues de l'enseignement agricole, qu'elle n'a pas vocation à remplacer.

Un travail est en cours par ailleurs qui conduira dans les prochains mois à travers une nouvelle version du projet stratégique national et du schéma prévisionnel national des formations à fixer un cap et à définir des orientations stratégiques et des actions opérationnelles pour l'enseignement agricole à l'horizon de 5 ans.

Une première partie rappelle quelques éléments clés permettant à chacun de situer son action dans une logique d'ensemble. La deuxième partie indique les priorités communes pour l'année scolaire 2022/2023.

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-468>

Les modalités de mise en œuvre des actions désignées par l'appellation « initiatives d'appui personnalisé »

RESUME : Les modalités de mise en œuvre des actions désignées par l'appellation « initiatives d'appui personnalisé » sont reconduites dans les établissements d'enseignement agricole publics et privés sous contrat, pour l'année scolaire 2022-2023, dans le même cadre que celui fixé par la note de service DGER/SDPFE/2018-410 du 30 mai 2018.

Les modalités de mise en œuvre des actions désignées par l'appellation « initiatives d'appui personnalisé » sont reconduites dans les établissements d'enseignement agricole publics et privés sous contrat, pour l'année scolaire 2022-2023. Elles s'inscrivent dans la continuité de la note de service n°DGER/SDPFE/2021-482 du 24-06-2021 qui est annulée et remplacée par la présente note. Le terme « initiatives d'appui personnalisé » désigne de manière générique les dispositifs d'individualisation de la formation inscrits à l'emploi du temps des élèves et les dispositifs qui leur sont accessibles sur la base du volontariat. Les initiatives d'appui personnalisé s'adressent aux élèves en formation initiale scolaire inscrits dans la voie professionnelle, mais n'excluent pas les élèves des voies générale et technologique

Les initiatives d'appui personnalisé visent à :

L'approfondissement de certaines disciplines ;•

La consolidation de compétences méthodologiques (lecture de consignes, gestion de la trace écrite, organisation du travail, autonomie, appropriation de l'outil documentaire...);

La consolidation de compétences civiques, sociales et professionnelles (droits de l'homme, citoyenneté, vie en société, respect d'autrui, projet sportif et/ou culturel, débats sur des choix techniques...) L'orientation, le projet individuel et professionnel de l'élève, l'aide à la réussite, l'aide individualisée

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-479>

Instructions pour la collecte des données relatives aux informations sur les élèves et étudiants du cycle supérieur court dans les établissements d'enseignement technique agricole publics et privés- année scolaire 2022-2023.

[DGER/DAT/2022-481 du 28-06-2022](#)

RESUME : La présente instruction technique a pour objet de définir les modalités de réalisation de ces collectes. Elle détaille le dérouler des remontées et le rôle de chacun. Elle détaille également l'acquisition des données élèves via FREGATA et l'immatriculation des élèves via SYSCA

Contexte et objectifs Pour être en capacité d'analyser et de promouvoir les formations assurées par les établissements d'enseignement agricole, il est essentiel de disposer, le plus tôt possible

dans le déroulement de l'année, de certaines données fondamentales. Le nombre d'apprentis dans les établissements d'enseignement agricole fait partie de ces données. Cela vaut pour les apprentis suivant des formations conduisant à des diplômes délivrés par le MASA comme pour ceux suivant des formations conduisant à des diplômes non délivrés par le MASA. C'est pourquoi, il est demandé aux établissements avec l'outil informatique FREGATA un décompte obligatoire des effectifs d'apprentis : ?Ce décompte, obligatoire pour tous, commencera le 15 novembre. Ce seront, dans un premier temps des effectifs provisoires, qui permettront de disposer d'une première vision nationale consolidée. ?Ce décompte se poursuivra jusqu'au 16 janvier pour obtenir les chiffres définitifs (les contrats d'apprentissage pouvant être signés jusqu'au 31 décembre). Cela permettra, collectivement, de disposer d'une information très utile pour connaître, promouvoir et orienter, au niveau local, régional et national. Cette information fera l'objet d'une restitution par le MASA dès fin-novembre puis mi-janvier. Parallèlement, mais plus tard dans l'année scolaire, la collecte des données sur les effectifs d'apprentis assurée au niveau national par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance(DEPP) au MENJ dans le cadre de l'enquête SIFA (système d'information de la formation des apprentis) sera effectuée. Elle conduit en général à une communication sur les chiffres définitifs autour du mois de juin. Le décompte des apprentis de l'EA dans le SIEA comprend le référencement de structures de formation et de l'offre de formation dans RefEA, l'inscription dans l'application FREGATA, l'immatriculation via SYSCA ainsi que le suivi pour la rentrée 2022.L'intégration des apprentis dans le SIEA et en particulier dans FREGATA doit être effective pour le 15 novembre 2022.

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-481>

Organisation des examens - Participation des formateurs enseignant en formation initiale par apprentissage : clarification du cadre et préconisations aux EPLEFPA.

[DGER/SDPFE/2022-488 du 29-06-2022](#)

RESUME : La présente instruction vise à clarifier le cadre de la participation aux examens de l'enseignement agricole des formateurs intervenant dans les formations par apprentissage. Elle regroupe les recommandations en matière d'organisation et de comptabilité aux EPLEPFA dans l'objectif d'anticiper et valoriser leur présence sur les centres d'examen.

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a transformé en profondeur la formation par apprentissage. Une croissance importante du nombre d'apprentis est constatée dans l'enseignement agricole, avec une hausse de 23% entre 2020/2021 et 2021/2022 du nombre d'apprentis dans les formations dont le ministère chargé de l'agriculture est ministère certificateur, qui a fait suite à une hausse similaire entre 2019/2020 et 2021/2022. Le MASA organise les épreuves ponctuelles terminales prévues dans le cadre de l'évaluation pour des diplômes dont il est ministère certificateur. Cela nécessite la mobilisation de jurys composés d'enseignants, de formateurs et de professionnels.

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-488>

Propositions d'avancement à la hors classe des corps d'attaché d'administration de l'Etat et d'ingénieur de l'agriculture et de l'environnement et à l'échelon spécial de la hors classe des corps d'attaché d'administration de l'Etat, d'ingénieur de l'agriculture et de l'environnement et d'ingénieur de recherche.

[SG/SRH/SDCAR/2022-494 du 30-06-2022](#)

RESUME : La présente note fixe, pour les agents relevant du MASA, la procédure d'élaboration des tableaux d'avancement au choix pour les corps figurant en objet à appliquer en 2022 afin de permettre les promotions qui prendront effet en 2022 pour l'échelon spécial de la hors classe des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement et des attachés d'administration de l'Etat et, en 2023, pour les trois autres tableaux d'avancement.

La présente note de service fixe la procédure d'élaboration des tableaux d'avancement aux grades dits à accès fonctionnels que constituent:-

la hors classe des attachés des administration de l'Etat ; - la hors classe des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement. à l'échelon spécial:-de la hors classe des ingénieurs de recherche ; de la hors classe des attachés des administration de l'Etat ; - de la hors classe des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement.

Les avancements aux grades à accès fonctionnels ou aux échelons spéciaux de ces grades constituent un acte fort de gestion des ressources humaines dans la mesure où ils permettent de reconnaître des compétences avérées et la valeur professionnelle d'agent

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-494>

- **FOCUS ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

publication des résultats de l'élection des bureaux de la commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA)

[SG/SRH/SDCAR/2022-492 du 30-06-2022](#)

RESUME : la présente note a pour objet la publication des résultats complémentaires de l'élection des bureaux de la commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA)

• LYCEE AGRICOLE

Le Quesnoy: 99 jeunes volontaires au Service national universel pour un engagement citoyen

Ils sont 99 jeunes en classe de seconde, âgés entre 15 et 17 ans, volontaires au Service national universel. Durant treize jours, ils vivent en collectivité, en uniforme, accueillis au sein du lycée agricole, participent à des activités basées sur la citoyenneté.

Il est 8 heures tapantes. Les rangs sont formés, dans le silence, tous en tenue identique, casquette sur la tête au logo du [SNU](#). Les 99 jeunes du Service national universel, sont alignés comme un seul homme pour la levée des couleurs. L'instant est solennel, le chant de *la Marseillaise* est entonné à l'unisson. Patricia Lammertyn, directrice du SNU, prend quelques instants la parole, avant que les jeunes rompent les rangs, direction, des salles de classe mises à disposition par le lycée agricole, pour y suivre des activités, par groupe. Ce jour-là, la journée est consacrée à la sécurité intérieure, avec des intervenants issus des forces de l'ordre, police, gendarmerie, et des sapeurs-pompiers. Certains apprennent les gestes de premiers secours, tandis que d'autres suivent une séance sur le cyber harcèlement. L'après-midi, c'est une sorte de jeu de rôle qui les attend, avec la simulation d'un accident, dans la cour du lycée. La veille, la journée était dévolue à la détente avec une sortie au Musverre et en forêt de Mormal. Le lycée agricole accueille pour la première fois le SNU, après une demande adressée à la DRAF, au rectorat. L'établissement était « *volontaire pour mettre à disposition ses locaux* », souligne [Alexandre Boucard](#), proviseur. Durant treize jours, ils utiliseront les salles de classe, un terrain où ils camperont sur le site, la restauration scolaire. Le SNU, ce dispositif national, expérimenté en 2019, monte depuis en puissance. Après une session à [Dunkerque](#) cette année, c'est au Quesnoy, en ce mois de juin, que 99 jeunes venus de toute la région Hauts-de-France suivent, volontairement, ce programme. Transmettre les valeurs républicaines

« *Beaucoup assimilent ça à un service militaire, or ce n'est pas le cas. Nous avons un programme à respecter, beaucoup d'activités culturelles, sportives, citoyennes. Ce sont des activités où les jeunes sont actifs et acteurs* », explique Patricia Lammertyn, ancienne inspectrice à l'Éducation nationale, nommée directrice du SNU par le rectorat. « *L'apprentissage est plus concret que des cours. Ce n'est pas une colonie de vacances, car il y a un cadre. L'objectif est de donner une expérience de vie collective à ces jeunes durant treize jours* », poursuit-elle. Les jeunes sont répartis en « *maisonnée* », c'est-à-dire en groupe, avec un tuteur. Chacun d'entre eux s'y est inscrit sur la base du volontariat, « *par le bouche-à-oreille ou après en avoir été informés par leur établissement scolaire* ». « *Certains jeunes souhaitent entrer plus tard dans un corps en uniforme, certaines familles souhaitent faire vivre à leur enfant une expérience en collectivité* », rappelle Patricia Lammertyn. À travers le port de l'uniforme, appelé ici « *tenue commune* », le chant de *la Marseillaise*, et la levée des couleurs, le SNU vise à transmettre « *les valeurs républicaines* », « *la solidarité, l'entraide. Le SNU est une micro-société, où les jeunes doivent faire l'effort de compromis, débattre. L'enjeu est de les sensibiliser à ce qu'est l'engagement. Les rencontres doivent les amener à s'engager, pourquoi pas auprès d'associations ou des réseaux de solidarité* », souffle Patricia Lammertyn. Reste que selon la directrice, « *la majorité des jeunes ne viennent pas de quartier prioritaire. Or, c'est l'objectif* », regrette-t-elle. Ce vendredi, ce séjour

de cohésion s'achèvera au Quesnoy. Tous, repartiront avec leur tenue, et un diplôme en poche.

<https://www.lavoixdunord.fr/1196819/article/2022-06-23/le-quesnoy-99-jeunes-volontaires-au-service-national-universel-pour-un?>

Lycée agricole de la LOZERE : Des lycéens français, slovaques et finlandais discutent d'écologie

Dans le cadre Erasmus eTwinning, le lycée agricole François-Rabelais de Civergols et celui de La Canourgue ont élaboré un projet en partenariat avec des lycées de Slovaquie et de Finlande. Juana Véga, professeur d'anglais au lycée François-Rabelais, s'est investie pendant deux ans à la création de celui-ci. LeTwinning est une action destinée aux établissements scolaires, financée par la commission européenne au travers de l'agence éducative éducation, audiovisuel et culture dans le programme Erasmus +.

Du lundi 13 au vendredi 17 juin, le lycée agricole a reçu des lycéens slovaques, dans le but de tisser des liens entre eux et de créer un projet, celui de la construction d'un jeu axé sur l'agroécologie. L'objectif de ce jeu étant de sensibiliser les jeunes à la pratique des circuits courts, de s'enrichir culturellement des recettes provenant d'autres pays, comme la Slovaquie et la Finlande. "Cette action permet de favoriser les échanges à la fin du jeu, de pousser les jeunes à une prise de recul sur leur choix et de réfléchir sur la sélection des ingrédients avec un minimum d'impact écologique, social et économique sur le territoire", déclare Juana Vega.

Présentation du projet

Mercredi 15 juin, avant la date d'échéance, les lycéens participant au projet, seuls manquaient les Finlandais, se sont retrouvés à la salle polyvalente de l'établissement, pour présenter leur projet à l'assistance, composée du directeur général de l'association, Olivier Martin, et leurs enseignants français et slovaques.

Détails, présentation et explications, à travers la projection d'un film et la diffusion d'un jeu, ont permis à leur auditoire de bien entrer dans le vif du sujet. Un très bon compte rendu. Chaque lycéen s'est vu remettre ce jour-là, le diplôme label de qualité national, en récompense de leur implication.

Puis, c'est autour d'un goûter gourmand offert par l'établissement que cette chaleureuse manifestation s'est terminée.

<https://www.midilibre.fr/2022/06/24/des-lyceens-francais-slovaques-et-finlandais-discutent-decologie-10392821.php>

Un trophée de l'innovation décerné au lycée agricole de Somme-Vesle

La septième édition du trophée IDEA, qui signifie l'Innovation de demain s'écrit aujourd'hui, s'est déroulée au Village by CA Reims (lire par ailleurs) et a attribué le premier prix au lycée de la nature et du vivant de Somme-Vesle, devant ceux de Crézancy, Rethel et Somme-Suippe.

Étudiant en BTS au lycée de la nature et du vivant de Somme-Vesle, Matthieu Châlons a remporté le prix IDEA grâce à son projet sur la silphie, une plante à fort potentiel. La septième édition du trophée IDEA, qui signifie l'Innovation de demain s'écrit aujourd'hui, pour récompenser les travaux menés au lycée sur la culture de la silphie, plante à fort pouvoir méthanogène qui sera implantée pour alimenter un méthaniseur et produire des énergies vertes.

<https://abonne.lunion.fr/id386129/article/2022-06-28/un-trophee-de-linnovation-decerne-au-lycee-agricole-de-somme-vesle>

VIDEO. Lot-et-Garonne : Pierre Hozeau, le plus jeune bachelier du département

À seulement 15 ans, Pierre Hozeau vient de passer le bac série scientifique au lycée agricole Etienne Restat à Sainte-Livrade-sur-Lot. Son rêve : devenir chercheur en mathématiques. Rencontre.

<https://www.ladepeche.fr/2022/06/29/video-lot-et-garonne-pierre-hozeau-le-plus-jeune-bachelier-du-departement-10404279.php>

5e marché nocturne demain, au lycée Pierre-Paul-Riquet de Castelnaudary

Le vendredi 1er juillet, un marché nocturne se tiendra au lycée agricole Pierre-Paul Riquet à partir de 19 heures. Ce sera l'occasion de découvrir les produits de nos producteurs locaux, ainsi que les productions de nos apprenants

L'évènement est comme chaque année organisé par les futurs responsables d'entreprise agricole formés par le CFPPA du Lauragais. Ils vous invitent à partager un moment convivial autour de nombreuses animations : mur d'escalade, simulateur de conduite, découvert des machines agricoles... Vous pourrez manger sur place en composant votre assiette à base de différents produits vendus sur le marché ! Les apprenants en BP REA et les exposants vous attendent nombreux lors de cette soirée ouverte et accessible à tous

<https://www.ladepeche.fr/2022/06/30/5e-marche-nocturne-demain-au-lycee-pierre-paul-riquet-10405743.php>

Le lycée agricole de Vic-en-Bigorre recherche ses anciens élèves pour fêter ses 100 ans

Le lycée Jean Monnet fêtera son 100e anniversaire à la prochaine rentrée scolaire, en septembre. Pour célébrer ce centenaire, l'établissement cherche à retrouver ses anciens élèves.

Le 12 septembre 2022, [le lycée agricole de Vic-en-Bigorre](#) entrera dans sa 100ème année d'existence. L'établissement s'est lancé un défi : regrouper un maximum d'anciens élèves et membres du personnel pour fêter cet anniversaire au printemps 2023. Idéalement, plusieurs dizaines de milliers de personnes seront réunies pour fêter l'événement. Un sondage a même été créé et est disponible [ici](#).

Il y a 100 ans, ils étaient une vingtaine d'élèves, Franck Bocher, le directeur de l'établissement, appelle tous les anciens qui se reconnaissent à s'inscrire sur le formulaire mis à leur disposition et à retrouver tous les souvenirs de leur temps passé au lycée : photos de classe, photo, diplômes, etc. Car Le projet est aussi l'occasion de collaborer avec les archives départementales des Hautes-Pyrénées. En 1922, la première promo de l'École agricole comptait une vingtaine d'élèves. Le point culminant a été atteint dans les années 1990 avec 500 élèves inscrits au lycée agricole. Aujourd'hui, on recense 320 élèves au lycée, 50 apprentis et 90 élèves en formation continue.

Que vous soyez encore dans le domaine que vous avez étudié à Jean Monnet ou non, vous êtes les bienvenus comme l'explique Marta Tucholka, documentaliste du lycée : *"Je suis allée dans un bar à jeu à Tarbes, et la gérante était une ancienne élève du lycée. Elle fait quelques chose qui n'a pas grand chose à voir mais c'est chouette aussi de voir la diversité de parcours qu'il peut y avoir"*

Créer un réseau d'anciens : les pôles de compétences de formation du lycée Jean Monnet sont larges : agriculture, forestier et gestion et protection de la nature notamment. *"Le but est de créer un réseau des anciens élèves, précise Franck Bocher, directeur de l'établissement. Et que les étudiants actuels puissent bénéficier de ce réseau pour s'ancrer davantage dans le milieu professionnel."*

Plus d'une centaine d'anciens ont déjà répondu présents en quelques jours.

<https://www.francebleu.fr/infos/insolite/le-lycee-agricole-de-vic-en-bigorre-recherche-ses-anciens-eleves-pour-feter-ses-100-ans->

YVETOT : Les étudiants du CFA Naturapôle près d'Yvetot préparent leur Journée du mouton

Depuis leur campus d'Auzebosc, près d'Yvetot, les élèves préparent activement leur participation à la Journée du mouton, qui se tiendra samedi 2 juillet 2022 à Neufchâtel-en-Bray dans la halle de la Buissonnière.

Audrey Thomas et ses camarades des classes BTS ACSE (analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole) et Production animale du CFA Naturapôle sont sur le pied de guerre depuis plusieurs semaines. Pour la Journée du mouton programmée vendredi 2 juillet à Neufchâtel-en-Bray, ils préparent de nombreux ateliers pour faire découvrir au plus grand nombre la filière ovine. Une filière créatrice d'emplois (50 % seulement de la consommation nationale en agneaux est couverte en France, du fait notamment de nombreux départs en retraite) qui souffre d'un déficit de vocations en Normandie. Cette Journée du mouton est organisée par la section ovine de la [FNSEA 76](#) en partenariat avec l'association d'appui technique [Sein'Ovin](#).

BD, ateliers et expo-vente

Les cinquante jeunes étudiants cauchois animeront de nombreux ateliers portant sur la laine, l'historique de la filière, les différentes races... Ils ont même imaginé et réalisé une BD décrivant la journée type d'un éleveur. Plusieurs animations figurent au programme comme le parage des onglons (coupe des ongles), une démonstration de triage et une exposition de fermes miniatures avec leurs matériels, également en format réduit. Trois mâles reproducteurs seront mis en vente à cette occasion.

L'enjeu est grand pour les élèves, puisque cette journée visée par leur professeur Solène Anquetil comptera pour l'obtention de leur BTS dans le cadre du module MIL, mission d'initiative locale.

Pratique : Journée du mouton, samedi 2 juillet 2022 de 9 h 30 à 14 h 30, halle de la Buissonnière à Neufchâtel-en-Bray. Entrée gratuite et libre, buvette et petite restauration. Tombola et jeu de la pesée (trois paniers garnis à gagner). Une expo-vente de reproducteurs de toutes races sera proposée.

<https://www.paris-normandie.fr/id320988/article/2022-06-30/les-etudiants-du-cfa-naturapole-pres-dyvetot-preparent-leur-journee-du-mouton>

- **LYCEE MARITIME**

Sète : Philippe Fassanaro donne les ficelles du métier aux apprentis matelot du lycée de la Mer

C'est une figure locale, il est prof au lycée de la mer, Philippe Fassanaro est aussi riche en histoires qu'il est ancien dans l'établissement. Rencontre avec un vrai de vrai.

<https://www.midilibre.fr/2022/06/16/sete-philippe-fassanaro-donne-les-ficelles-du-metier-aux-apprentis-matelot-du-lycee-de-la-mer->

Lycée maritime du Portel : les élèves et étudiants distingués

Vendredi, au sein du lycée maritime, une centaine de parents, amis, membres du personnel et officiels ont participé à la cérémonie de fin d'année du lycée maritime. Ce n'était pas une remise de diplômes type CAP ou bac, mais ces élèves ont été récompensés pour leur travail intellectuel et sportif, leur engagement, leurs efforts et leur comportement méritoire. Vingt-trois, soit le tiers de

l'effectif total, ont été les récipiendaires de ces félicitations. Alors que l'on aurait pu croire ce milieu « macho », la directrice Éliane Maheut explique que les temps ont bien changé. Il y a dans l'établissement six jeunes filles, dont trois ont été félicitées. Elles ont, comme les garçons, accès aux métiers de la mer du niveau matelot jusqu'au niveau officier.

La directrice explique à l'auditoire que cette filière débouche sur 100 % d'emplois pour peu que les postulants soient mobiles. Et quel plaisir de naviguer à travers le monde !

Le lycée maritime bénéficie d'un internat et forme aux différents métiers de la mer avec le CAP maritime de matelot, les baccalauréats professionnels de conduite et gestion des entreprises maritimes, d'électromécanicien maritime, jusqu'au brevet de technicien supérieur maritime pêche et gestion de l'environnement marin.

<https://www.lavoixdunord.fr/1199285/article/2022-06-28/les-eleves-et-etudiants-distingues-au-lycee-maritime-du-portel>